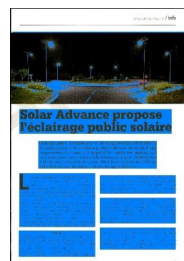


Solar Advance propose l'éclairage public solaire

L'éclairage public représente une lourde charge pour les collectivités. La demande croissante de réverbères publics, mais aussi privés (parkings), l'augmentation des coûts de l'énergie et les impacts environnementaux encore mal connus ont convaincu Solar Advance, entreprise implantée dans le district du Jura Nord Vaudois, que l'efficacité énergétique de l'éclairage public était au cœur des préoccupations des agglomérations.

Les offres de l'entreprise, exclusivement composées de solutions solaires, sont motivées par le besoin responsable d'agir contre le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effets de serre. L'entreprise Solar Advance tisse actuellement des liens actifs, tant avec les communes qu'avec les chaînes de distribution suisses, dans le but de faire également profiter la clientèle privée des produits qu'elle commercialise dans notre pays. De concert avec l'usine de production située près d'Agen, dans le Sud-Ouest de la France, l'entreprise suisse (40% du lampadaire est produit en Suisse), a développé et adapté la technique de l'éclairage solaire aux exigences du climat suisse, pour permettre, notamment, aux batteries et logiciels de résister à des températures plus basses – Ils encaissent actuellement facilement les - 40°.



Pilotage

En 2018, la grande innovation résidera dans la possibilité de piloter les lampadaires à distance (dans cette perspective, ils sont déjà équipés de cartes électroniques). On pourra ainsi optimiser le fonctionnement des lampadaires par un reporting de tous les éclairages posés, grâce à une interface liant l'ordinateur et le lampadaire. Ainsi il sera en outre possible, non seulement de vérifier l'état des charges et les défauts éventuels, mais aussi de calculer l'énergie produite par mois, de même que les économies induites en CO₂. La perspective est intéressante, si l'on considère qu'on envisage d'instaurer, à plus ou moins court terme, une taxe sur le CO₂ induit ou produit. Les types d'éclairages proposés par Solar Advance s'avèrent en parfaite conformité avec la nouvelle loi énergie, telle qu'elle a été votée en 2017. Les études d'implantation d'éclairages aux entrées de petits villages, notamment aux ronds-points, font ressortir un coût global qui diminue de moitié par rapport aux éclairages alimentés par le réseau, sans compter l'économie de l'énergie sur plus de 30 ans!

A noter que Solar Advance sera présent au prochain ENERGISSIMA, le salon des solutions énergétiques et technologies durables, à l'Espace Gruyère de Bulle, du 12 au 15 avril 2018. Solar Advance participera notamment au Programme des conférences et animations, les publiques et celles réservées aux professionnels, le vendredi 13 au matin.